Image not found or type unknown

arret maladie cause professionnelle et rupture du contrat de travail

Par **vhs**, le **29/08/2019** à **15:46**

Bonjour,

je suis en arret maladie depuis le 26/08 pour cause professionnelle due à un harcelement moral par un tiers à l'entreprise et pour lequel mon patron a laissé faire depuis plus d'un an.

je ne suis pas capable de reprendre mon poste et je me demande quelles solutions s'offrent à moi pour arreter mon contrat de travail.

par ailleurs, dois-je dés maintenant demander un rendez-vous confidentiel avec la medecine du travail ou cela aura t-il des conséquences néfastes pour une eventuelle négociation ?

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés